

# L'UNESCO lance le projet BIOPALT pour sauvegarder le lac Tchad

Dossier de la rédaction de H2o  
March 2018

Le directeur général adjoint de l'UNESCO, Getachew Engida, a procédé au lancement officiel d'un projet visant à accroître les connaissances disponibles sur le lac Tchad, restaurer les zones humides, réhabiliter les corridors de migration de la faune sauvage, et promouvoir les activités génératrices de revenus durables le 26 février 2018 à Abuja (Nigeria), lors de la Conférence internationale sur le lac Tchad. Le lancement du projet BIOSphère et Patrimoine du Lac Tchad (BIOPALT) a réuni plus de 150 personnes constituées des représentants des cinq pays bénéficiaires du projet - Cameroun, Niger, Nigeria, République centrafricaine et Tchad - ainsi que de leurs partenaires du développement. La société civile, les communautés locales et les peuples autochtones étaient également représentés.

Le projet BIOPALT vise à renforcer les capacités des États membres de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) à sauvegarder et gérer durablement les ressources hydrologiques, biologiques et culturelles du bassin du lac Tchad afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et de promouvoir la paix. Le projet comporte une large gamme d'activités allant de la mise en place d'un système d'alerte précoce aux sécheresses et aux inondations à la restauration d'écosystèmes dégradés comme des habitats d'éléphants et de la vache Koury (espèce endémique emblématique jouant un rôle important dans la cohésion sociale) tout en accordant une attention particulière aux activités génératrices de revenus à travers la promotion de l'économie verte et la valorisation des ressources naturelles du bassin. Le projet mettra notamment l'accent sur l'accompagnement des États à la préparation d'un dossier de création d'une réserve de biosphère transfrontalière dans le bassin et d'une proposition d'inscription du lac comme site du patrimoine mondial. En outre, il s'agit aussi d'aider les pays riverains du lac Tchad à travailler ensemble pour remplir les critères de bonne gestion et de préservation des écosystèmes en vue de présenter les candidatures de sites transfrontaliers du bassin du lac Tchad comme réserves de biosphère transfrontalières et comme sites du patrimoine mondial. Il existe à ce jour deux réserves de biosphère dans le bassin du lac Tchad : Waza (Cameroun) et Bamingui Bangoran (République centrafricaine) ainsi que deux sites du patrimoine mondial : le Parc national du Manovo-Gounda St. Floris (République centrafricaine) et les Lacs d'Ounianga (Tchad).

D'une durée de trois ans, le projet BIOPALT est financé par la Banque africaine de développement (BAD) pour un montant total de 6 456 000 dollars US et mis en œuvre dans une approche multisectorielle, impliquant l'ensemble des secteurs de l'UNESCO au siège et sur le terrain. Le bassin du lac Tchad constitue une importante source d'eau douce qui fait vivre plus de 40 millions de personnes au Cameroun, au Niger, au Nigeria, en République centrafricaine et au Tchad. En un demi-siècle, la pluviométrie a diminué et la superficie du lac s'est réduite de plus de 90 %, ce qui a eu un impact considérable sur les écosystèmes et l'économie de cette région.

À Infographie - Pour une vie meilleure dans le bassin du lac Tchad

À

À À

